



FICHE D'INSCRIPTION

SECTION : MARCHÉ - SAISON : 2023/2024

ADHERENT

Nom : Prénom :
Date de Naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Photo

COORDONNEES TELEPHONQUES / MAILS :

Tél. Fixe	
Portable	
Mail	

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom : Téléphone :
Nom : Prénom : Téléphone :

DOCUMENTS A FOURNIR :

- ☐ Fiche d'inscription complétée et signée
- ☐ Certificat médical de non-indication à la pratique de la marche (datant de moins de 3 mois)
- ☐ Règlement de la cotisation : 40€ marche uniquement
- ☐ Règlement de la cotisation : 75€ marche nordique uniquement
- ☐ Règlement de la cotisation : 85€ marche + marche nordique
- ☐ Attestation de présence pour votre Comité d'Entreprise ☐ oui ☐ Non

SORTIES MARCHÉ :

- Départ parking Complexe Sportif Lachaze, 8 avenue de GrandJean AMBARES ET LAGRAVE
Le lundi de 9h00 à 12h30 Le jeudi de 9h00 à 12h30 (le 1^{er} jeudi de chaque mois départ à 8h30)

SORTIES MARCHÉ NORDIQUE :

- Départ parking Complexe Sportif Lachaze, 8 avenue de Grand jean AMBARES ET LAGRAVE
Le lundi de 18h15 à 20h15 Le vendredi de 9h à 11h

PUBLICATION DE MON IMAGE :

J'autorise le club à me prendre en photos et à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles je participe et autorise leur publication dans les différents supports de communication du club. ☐ OUI ☐ NON

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Pathologies connues et précautions à prendre par le club en cas de crise (allergie, asthme, épilepsie, médicaments) :

.....
.....
- Je reconnais avoir pris connaissance des recommandations sanitaires à la reprise sportive post confinement lié à l'épidémie de Covid-19

- Je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident ».

- **Je reconnais avoir pris connaissance des règles de conduite à adopter (voir page 2, « Règles de conduite à adopter »).**

- J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms.

- Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.

- Je reconnais avoir été informé(e) de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/01/1978). Ce droit d'accès et de rectification sur ce fichier s'exerce auprès du secrétariat du club. Le Règlement Général sur la Protection des données en date du 25 mai 2018 est consultable sur le site internet de l'association (www.asambares.fr)

Par le présent document, j'atteste avoir remis l'ensemble des documents obligatoires à l'inscription, avoir pris connaissance du règlement d'inscription de la présente fiche d'inscription (voir verso) et en acceptant les règles.

Lu et approuvé, le

Signature de l'adhérent :

REGLES DE CONDUITE A ADOPTER LORS DES SORTIES MARCHES :

1. A partir d'un groupe de deux randonneurs sur route, vous devez marcher à droite.
2. Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons et normalement praticables par eux, tels que des trottoirs ou des accotements, vous êtes tenu de les emprunter (article R.412-34 du code de la route).
3. Vous avez l'obligation d'emprunter les passages prévus pour les piétons, s'ils sont situés à moins de 50 mètres (article R.412-37 du code de la route).
4. Vous ne traverserez une chaussée que sur l'ordre du guide de randonnée.
5. Vous devez respecter les consignes données par le guide de randonnées.

REGLEMENT D'INSCRIPTION :

1. L'adhésion à l'As Ambarès implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au Siège.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable.
3. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée, en fonction des contraintes des dirigeants, par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, par téléphone (sms, appel) ou encore par mail, sauf cas de force majeure.
- 4 Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par la commission de discipline.
5. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
6. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.

Cadre réservé à l'administration :

Chèque			Espèces	ANCV	Autres :
Numéro :	Numéro :	Numéro :	 €	Coupon Sport :	
1 - €	2 - €	3 - €		 €	
Encaissement le :	Encaissement le :	Encaissement le :		Chèques Vacances :	 €
				 €	